

ne peuvent compter que sur quelques ceintures de sauvetage et un petit nombre de vieilles chaloupes à rames. Les enquêtes que l'on a faites ont révélé que les chaloupes à rames ne peuvent être mises à l'eau à temps et certains équipages n'ont jamais été exercés à ces manœuvres d'une façon convenable. Le jour arrive, monsieur le président, où les municipalités ne seront plus en mesure de faire des dépenses de cette nature. L'assistance-chômage a coûté 51 millions de dollars à la ville de Toronto et on devrait la libérer de cette dépense annuelle de \$96,000 pour maintenir un service de sauvetage dont toute la province bénéficie. A mon avis, le gouvernement fédéral devrait verser une subvention de \$50,000 à Toronto pour le travail accompli par cette municipalité. L'équipe de sauvetage de la station de Toronto a été appelée à un grand nombre d'endroits par toute la province. En face de la maison de campagne de l'un de mes collègues de Toronto, qui est absent de son siège pour l'instant, il s'est produit un accident et la vie de cinq ou six personnes était en péril; cependant, il a fallu faire venir les sauveteurs de la station de Toronto pour retirer ces pauvres gens d'une situation périlleuse.

Une partie de la presse a critiqué les membres de la Chambre des communes et leur a reproché d'être tombés en décadence; cependant, je répondrai à ces critiques que la Chambre des communes n'est pas plus en décadence que la presse du Canada ne l'a été en ces dernières années; s'il n'y a plus de journaux animés d'esprit public pour porter cette question et d'autres également à l'attention du Gouvernement, c'est le devoir d'un député de le faire et voilà pourquoi je signale la chose à l'attention du ministre responsable chargé de cette mission, mission sacrée s'il en est. Je ne voudrais pas, pour rien au monde, voyager à bord de quelques-uns des navires qui sont sous la direction du ministre. Il y a deux navires qui vont à Port Dalhousie, à l'heure actuelle. J'ai fait le voyage à bord de l'un de ces navires une fois et je ne suis pas prêt à affirmer qu'il soit sûr; je ne suis jamais rembarqué à bord de ce navire.

J'ignorais que ce crédit serait mis en délibération ce soir sans quoi j'aurais pu lire par le détail la tâche qu'accomplit la station de sauvetage de Toronto. Elle accomplit une œuvre qui est du ressort du gouvernement fédéral. La navigation est sous la juridiction exclusive du Parlement du Canada, sous le régime des dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Je n'ai pas d'objection à ce que l'on vote des crédits pour la navigation dans les Provinces maritimes, car, elles y ont droit et, comme provinces maritimes, elles

n'ont obtenu que de l'argent de poche à plus d'un point de vue; cependant, je prie instamment le ministre de faire quelque chose pour la seule station moderne de sauvetage sur les Grands Lacs, celle de Toronto et dans l'Ontario, et pour aider au service de sauvetage et à la navigation à la fin de l'automne. On réclame les services des équipes de sauvetage par toute la province. Voyez ce qui se fait dans les environs de la rivière Détroit. On réclame l'aide du département de la Guerre des Etats-Unis, qui maintient d'importantes stations et des bateaux rapides sur les lacs, hiver et été. Or, je le dis sans la moindre hésitation, les taux d'assurances sur les navires canadiens, à l'automne, seraient bien plus élevés, si les compagnies d'assurance ne comptaient pas sur les stations de sauvetage des Etats-Unis, pour accomplir la tâche qui devrait être le partage du Canada. Voilà un joli commentaire à faire sur le Canada qui s'appelle une nation et sur les discours et les conversations sur le sujet dans les banquets tandis que de braves marins périssent dans les flots.

L'hon. M. HOWE: L'honorable député se complait à relater ce que Toronto fait au point de vue du sauvetage. Certes le port de Toronto possède plusieurs canots automobiles rapides qui s'occupent de sauver des vies humaines à cet endroit, mais le service consiste principalement en équipes de sauvetage pour les plages et en surveillants de piscines. A vrai dire le service ne dépend pas de la ville de Toronto, mais bien de la Commission du port qui ressortit jusqu'à un certain point au ministère dont nous discutons le budget.

Non pas que je veuille tant défendre le service assuré par le ministère des Transports, mais je suis fatigué d'entendre dire que nous avons tant à compter sur le service américain et combien ce service est efficace. Le fait est que le plus grand désastre maritime des deux dernières années sur les Grands Lacs s'est produit à l'entrée du port de Cleveland, alors que le *Sand Merchant* a péri, et que je n'ai point entendu parler de grand sauvetage à cet endroit.

En réalité,—et nous le reconnaissons au ministère,—le service sur lequel nous discutons a été conçu à l'ère des navires en bois. De nos jours, avec toutes les balises, la T.S.F. à bord des navires, ce n'est plus le genre de service qui puisse être réellement utile pour sauver les vies humaines sur les Grands Lacs. Au cours de l'année passée, nous avons fait faire une étude générale de la situation et l'on me dit que le rapport est presque prêt. Pour moi, il va falloir soit abandonner complètement le service ou bien le doter d'un équipement mécanique moderne qui puisse parer aux sinistres qui se produisent à l'heure actuelle. Mais en attendant, le service que